



PROCES VERBAL

GRUPE DE TRAVAIL 3 - MANCHE

Virtuel

Jeudi 3 septembre 2020

10h00 – 12h00 CET

1. Accueil et présentations

Le président Pascal Coquet a ouvert la réunion et accueilli les participants. Des excuses ont été reçues de la part de Caroline Gamblin et Javier Lopez. L'ordre du jour a été adopté tel qu'il avait été rédigé.

Points d'action du procès-verbal de la dernière réunion (07 juillet 2020, virtuel) :

- 1) Les membres doivent envoyer leurs commentaires/contributions pour alimenter la rédaction de l'avis du CC EOS à la proposition TAC & quotas de la Commission.

Voir le point 3 ci-dessous.

- 2) Proposition au Comex de ré-établir le groupe de discussion sur le bar pour produire des avis sur la gestion du bar for 2021.

Voir le point 5 ci-dessous.

- 3) Proposition au Comex de créer un groupe de discussion sur le bulot.

Voir le point 5 ci-dessous.

- 4) Caroline Gamblin va envoyer l'avis provisoire pour consultation du CC et l'accord du Comex par procédure écrite.

Les discussions sur le document provisoire se poursuivent parmi les collègues néerlandais.

- 5) Les membres vont informer le secrétariat s'ils souhaitent continuer avec le président et le vice-président actuels et reporter les élections à septembre prochain, ou s'ils préfèrent des élections ce septembre

Voir le point 2 ci-dessous.

2. Confirmation du président et du vice-président

Lors des réunions virtuelles du CC EOS en juillet, le secrétariat a proposé une prolongation d'un an des structures actuelles en raison des circonstances extraordinaires auxquelles est confronté le CC, en particulier la crise sanitaire actuelle de la COVID-19 et les incertitudes de Brexit.

Le 11 août, le secrétariat a distribué une note d'information sur la proposition de prolongation d'un an des structures actuelles du CC EOS. Le secrétariat n'a reçu aucun commentaire suite à cette note.



Le groupe de travail 3 devrait avoir un siège vacant pour la vice-présidence à partir du 1^{er} janvier 2021.

ACTION : En ce qui concerne la confirmation des postes de président et vice-président, les membres ont reporté cette décision jusqu'après la mise à jour du GD Brexit à l'assemblée générale le 24 septembre.

3. Contribution sur l'avis provisoire « Possibilités de pêche pour 2021 »

Contributions reçues de la part d'Oceana, The Pew Charitable Trusts et ClientEarth, transmises aux membres du GT avant la réunion. ClientEarth a également partagé trois exposés qui ont été distribués avant cette réunion.

Le secrétariat a partagé la feuille de calcul des stocks (qui a été circulée avant la réunion) à des fins de discussion avec les membres. Les conclusions de ces discussions alimenteront la préparation de l'avis sur les possibilités de pêche pour 2021 par le groupe de rédaction d'avis.

Tous les commentaires des membres ont été inclus à la feuille de calcul pour être pris en compte dans l'avis final. Dans l'ensemble, les principaux points qui ont été examinés sont les suivants :

- La plus grande proportion de sole immature/juvenile en 7d qui cause des taux de rejets plus élevés qu'en 7e. Il est très important que cela soit traité et que la sélectivité s'améliore. Les membres ont également discuté des points suivants sur la sole en 7d:
 - le fait de pêcher trop petit par rapport à la taille de la maturité sexuelle
 - le fait que la taille commerciale (actuellement 24 cm au niveau UE, 25 cm en France) n'est pas conforme aux maillages prévus pour le chalut de 80 mmIl a donc été discuté que 26 cm serait pertinent pour la préservation des juvéniles et comparé au maillage de 80 mm et qu'il serait initialement approprié de généraliser la taille à 25 cm. Selon les membres, il est essentiel d'introduire la possibilité d'une taille de 26cm.
- Sur la raie brunette un nouvel avis sera disponible en automne et il y avait une proposition de commenter sur le stock.

ACTION : Examen de l'avis du CIEM pour la raie brunette une fois délivré et ensuite prendre une décision si la soumission à la Commission est nécessaire à ce stade.

- Etudier un plan de gestion différent pour le cabillaud en mer du Nord septentrionale et en mer du Nord australe, incluant la Manche.

4. Contribution à l'avis provisoire « Gestion du risque de Choke dans les EOS après les exemptions » pour les stocks du GT3

Le secrétariat a partagé la fiche de calcul de l'ID du Choke (qui a été distribuée avant la réunion) à des fins de discussion avec les membres. Les conclusions de ces discussions alimenteront la préparation de l'avis sur les situations de choke par le groupe de discussion sur l'obligation de débarquement.

Tous les commentaires des membres ont été inclus à la feuille de calcul pour être pris en compte



dans l'avis final. Dans l'ensemble, les principaux points qui ont été examinés sont les suivants :

- La priorité doit être au départ d'éviter les prises accidentelles, et en plus bien entendu il est important de maximiser la survie de ce qui est toujours rejeté.
- La meilleure sélectivité est d'éviter les zones de concentration élevée de certaines espèces sans intérêt commercial.
- Pour la sole, il y a des exemptions survie élevée dans le Golfe de Gascogne, mais pas dans la Manche orientale, hormis dans des cas très spécifiques. Essayer d'améliorer la connaissance du taux de survie en Manche orientale pourrait donner lieu à une demande de prolongation de l'exemption.

5. Mises à jour sur la coquille Saint-Jacques, le bar, le bulot

- Bar : réunion le 4 septembre pour débattre de l'avis sur la gestion 2021.
- Coquille Saint-Jacques : la première réunion a eu lieu en mars à Madrid et n'a pas été très fructueuse. Ça a été une réunion assez tendue. La seconde réunion aura probablement lieu fin septembre. Compte tenu des discussions à Madrid qui n'ont pas été très fructueuses, il serait utile d'avoir des représentants du CEFAS et d'Ifremer à la prochaine réunion pour alimenter les débats.
- Bulot : demande d'expression d'intérêt distribuée aux membres, date limite le 4 septembre.

6. Examen des progrès, résumé des actions convenues et décisions adoptées (Président)

1	En ce qui concerne la confirmation des postes de président et vice-président, les membres ont reporté cette décision jusqu'après la mise à jour du GD Brexit à l'assemblée générale le 24 septembre.
2	Examen de l'avis du CIEM pour la raie brunette une fois délivré et ensuite prendre une décision si la soumission à la Commission est nécessaire à ce stade.

7. Liste de participants

Prenom et nom	Organisation
Bruno Dachicourt	ETF
Matilde Vallerani	Secretariat
Mo Mathies	Secretariat
Hugo Boyle	ISEFPO
Jenni Grossmann (observer)	Client Earth
Manu Kelberine	CDPMEM du Finistère
Fintan Kelly (observer)	Birdwatch Ireland
Franck Le Barzic	Cobrenord
Llibori Martinez	IFSUA
Geert Meun	Visned



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

**NORTH WESTERN
WATERS**
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Jim Portus	SWFPO
Pascal Coquet	France Pêche Durable et Responsable
Delphine Roncin	FROM Nord
Mathieu Vimard	Pêcheurs Normands
Jean Marie Robert	Pêcheurs de Bretagne
Dominique Thomas	CMEOP
Dimitri Rogoff	CRPMEM Normandie
Juan Antonio Espejo (observer)	Spanish administration
Elsa Tudal (observer)	French administration
Emiel Brouckaert	Rederscentrale
Olivier Lepretre	CRPMEM Haute de France
Patrick Murphy	IS&WFPO